

 MINISTÈRE CHARGÉ DES TRANSPORTS Liberté Égalité Fraternité	Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile - Direction des Personnels Navigants – Pôle Examens EXAMENS SUR ORDINATEURS Dossiers : élèves pilotes ULM / I-ULM - Télépilotes de drone civil		 direction générale de l'Aviation civile DSAC
	59FormExa	Révision 03 – 03/11/2021	

Pensez à remplir ce formulaire électroniquement avant de nous l'adresser

Suite à vos inscription et paiement sur OCEANE, les formulaire(s) et document(s), listés ci-dessous, doivent être scannés et adressés au plus vite à la boîte fonctionnelle dsac-exam-theo-pilotes-loisirs-bf@aviation-civile.gouv.fr

En objet de votre message, écrire : **NOM (en majuscules) Prénom – dossier examen XX (XX = nom de l'examen, lire § 3. Examen).**

Formulaire(s) et document(s) à transmettre :

1. Ce **formulaire** rempli, daté et signé.
2. La **photocopie d'une pièce d'identité valide** (uniquement : carte nationale d'identité ou passeport) à présenter le jour de l'examen.
3. La **photocopie de l'attestation de recensement ou du certificat de participation à la journée défense et citoyenneté (lire §4).**
4. Pour les personnes de 25 ans et plus, le dossier se compose uniquement d'une pièce d'identité.

❖ A compléter par l'élève pilote / télépilote			
1. Etat civil - coordonnées : votre état civil doit correspondre à celui de la pièce d'identité valide (PI) à présenter le jour de l'examen.			
M	Nom de famille / naissance		
M ^{me}	Nom d'usage / d'épouse		
Prénom principal		Autres prénoms (tels qu'inscrits sur la PI)	
Date de naissance		Lieu de naissance	Nationalité
Adresse	N°	Bât.	Voie
	Code postal		Ville
		Pays	
Courriel (minuscules)		@	
2. Inscription Réinscription			
Remarque sur la date de la session : lors de votre inscription via OCEANE, quand la capacité du centre est atteinte, la date attribuée est différente de celle demandée. Vérifiez la date indiquée sur votre Fiche Inscription / Convocation disponible dans votre compte OCEANE.			
3. Examen	ULM	Instructeur ULM	Télépilote de drone civil
4. Obligations civiques / Recensement : vous êtes de nationalité française, âgé(e) de plus de 16 ans et de moins de 25 ans le jour de la 1^{ère} épreuve			
Articles du code du service national : Art. L 113-1 - Tout français âgé de 16 ans est tenu de se faire recenser. Art. L 114-6 - Avant l'âge de vingt-cinq ans, pour être autorisée à s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'Autorité publique, la personne assujettie à l'obligation de participer à la journée défense et citoyenneté doit, sauf cas de force majeure, être en règle avec cette obligation.			
Je certifie posséder (joindre une photocopie) : l'attestation de recensement OU le certificat de participation à la journée défense et citoyenneté			
5. Autorisation parentale obligatoire si l'élève pilote / télépilote est mineur (< 18 ans)			
Date	M M^{me} Nom Prénom		
Signature élève pilote / télépilote	autorise, en tant que représentant(e) légal(e), l'élève pilote / télépilote à se présenter à / aux épreuves théoriques mentionnées.		
	Date Signature		